

La vente des tickets des Jeux Olympiques et du Commonwealth

Un scandale financier de trop pour le CNOM

- Qui a bénéficié de l'argent généré par ces ventes et quelle est la somme concernée?
- La réponse de SportsWorld au CNOM est floue et ne donne aucune piste
- Du coup, le comité olympique change d'agent et place sa confiance en Kingdom Sport, basé en Australie

«Jamais entendu parler». Ces mots prononcés hier après-midi à Week-End ne sont pas de n'importe qui. Mario Hung Wai Wing est le plus ancien membre de l'actuel exécutif du Comité National Olympique Mauricien (CNOM). Depuis 1996 à 2005, il a été élu à chaque assemblée générale électorale et a fait partie du comité, présidé par Chintamun Rambocus (jusqu'à avril 2007) dont on dit encore qu'il en est un proche. Cependant, lui qui n'aime pas être en eaux troubles et qui favorise plus le mott « tout voir tout entendre et rien dire », est sorti de son silence.

«Vous pouvez me citer. C'est pas un problème. Il a fallu l'autre jour que Philippe Hao Thyn Voon vienne au dans le comité pour raconter — ce que je croyais être une histoire à dormir debout — ses rencontres en Gambie autour d'une affaire de ticketing. Son histoire ne m'a pas fait du tout dormir. Je dois dire que je suis une des rares personnes qui s'absentent le moins aux réunions du comité, mais jamais au grand jamais j'ai entendu parler de cette affaire», dira Mario Hung Wai Wing, encore un peu décontenancé par ce qu'on peut désormais appeler, un scandale financier de trop, pour le CNOM.

Aucune indication

C'est, en effet, un scandale qui tourne bien autour des finances. Puisqu'il s'agit bien d'argent, puisqu'il concerne la vente des billets d'accès sur les sites des compétitions pour les Jeux Olympiques d'été et les Jeux du Commonwealth. Un squelette dans

le placard au 2e étage du Labourdonnais Court.

Car cette affaire ne remonte pas ni au rendez-vous de Beijing ni celui de Melbourne seulement. Elle remonte probablement, selon les informations, jusqu'à la première participation de Maurice aux Jeux Olympiques et aux Jeux du Commonwealth. Ce qui fait donc un nombre important de billets qui ont été vendus par l'agent Worldsports en Angleterre au nom du CNOM. Reste que jamais dans les comptes du CNOM — du moins depuis qu'ils sont audites et rendus disponibles à ses membres — jamais des indications ont été données, noir sur blanc, sur des rentrées d'argent sous cet item.

D'où provienne cette affaire qu'on appelle désormais de Ticketing sort? Elle débute en fait avec le déplacement du président du Comité National Olympique Mauricien en Gambie en novembre pour l'assemblée générale de la Commonwealth Games Federation que le pot aux roses fut découvert.

«En fait, j'ai rencontré une personne qui s'est présenté comme le représentant d'une compagnie australienne au nom de Kingdom Sports. Il cherchait à me convaincre de changer d'agent pour la vente des billets d'entrée pour les compétitions des Jeux Olympiques et les Jeux du Commonwealth. J'ai été étonné d'apprendre que nous avons des billets de ce genre à notre disposition puisque pour Beijing j'ai eu toutes les peines du monde à expliquer à bon nombre de personnes que le CNOM n'a pas de billets. Je me suis inté-

ressé à son histoire et c'est comme cela que j'ai su que le CNOM avait signé un contrat avec SportsWorld d'Angleterre pour la vente de ces billets», raconte le président Philippe Hao Thyn Voon.

Qui est le bénéficiaire?

Mais celui-ci n'est pas resté les bras croisés puisque à son retour à Maurice, il commence à s'intéresser un peu à cette affaire. À la recherche des informations auprès de ceux qui sont aux comités olympique avant lui, il constate non pas un refus de lui donner des informations, mais une ignorance totale de l'affaire «Ticketing». Comme le confirme du reste à Week-End, Mario Hung Wai Wing. D'autant que cette affaire avait un bénéficiaire et qu'elle concerne une moyenne de 500 billets. C'est ainsi qu'une correspondance est adressée à la direction de SportsWorld pour en savoir plus sur le contrat qui lie le CNOM avec cette agence anglaise et aussi pour connaître le nom du bénéficiaire de cette manne qui tombe du ciel, puisque le contrat précise que le nom doit être indiqué.

Mais grande a été la surprise, au 2e étage du Labourdonnais Court, quand la réponse des Anglais reste floue et ne donne absolument aucune indication sur ceux ou celui qui ont bénéficié l'argent généré par la vente de ces billets. Mercredi dernier, les membres du comité olympique ont été informés des pièces qui comprennent ce dossier. Et aussi de l'impossibilité pour le CNOM de retracer où est partie toute la somme concernée qui pourrait se chiffrer par millions de roupies en raison du laps de temps sur lequel la «fraude» a été commise.

Puisqu'il s'agit bien d'une «fraude», car le quota des billets alloués aux CNO est décidé par le Comité International Olympique. Les agences qui ont l'autorisation de vendre ces billets

sont avant tout accréditées: Château de Vidy. Cette «fraude» a été donc commise au préj CNOM et parrichet du Mo Sportif Maurice, car le derr remonte aux Jeux Olympiques Beijing 2008. «Depuis que j'ai arrivé à la présidence du CNO en avril 2007 je n'ai signé aucun contrat avec SportsWorld ou avec quiconque d'autre pour la vente des billets au nom du CNOM. Donc pour moi je ne sais rien et nous n'avons rien reçu du SportsWorld. Mon trésorier peut en témoigner», explique PHTV.

Qui est donc en mesure d'expliquer la présence de ce squelette dans le placard du CNOM? Personne ne sait pour l'heure, mais c'est évident un scandale financier de trop. Jeudi dernier lors de sa conférence de presse, le président du CNOM et le secrétaire administratif étaient pointés du doigt par cette affaire. Mais pour éviter les questions sur le bénéficiaire, Philippe Hao Thyn Voon devait lâcher un «je ne sais rien» laconique et qui disait long sur les possibles ramifications dans cette affaire de «Ticketing».

Changer d'agent

Du coup, le comité olympique a décidé de placer sa confiance sur un autre agent. C'est vers Kingdom Sports que l'instance olympique a tourné pour la vente de ses billets et du coup le contrat qui sera signé dans les semaines à venir pour assurer au CNOM des revenus supérieurs de 10-15% sur le prix des transactions. «Cette fois le contrat sera signé en toute transparence et les conditions seront connues de tous», dira PHTV.

Reste maintenant à savoir si d'autres squelettes ne dorment pas dans le placard du CNOM.

PATRICK JEAN-LOL